

BULLETIN MENSUEL DE STATISTIQUES DES FINANCES PUBLIQUES

MARS
2018

PRINCIPALES TENDANCES

A fin mars 2018 et en comparaison avec la même période de 2017, l'exécution de la loi de finances, sur la base des recettes encaissées et des dépenses émises, laisse apparaître les principales évolutions ci-après :

Au niveau des recettes

Une diminution des recettes ordinaires de 2,6% provenant de :

- 1- la hausse des recettes douanières de 7,2% : droits de douane (+22,7%), TVA à l'importation (+7,7%) et taxe intérieure de consommation (TIC) sur les produits énergétiques (-2,5%) ;
- 2- l'accroissement de la TIC sur les tabacs manufacturés (+10%) et la hausse des autres TIC (+1,3%) ;
- 3- le recul de la fiscalité domestique de 5,3% : IS (-16,9%), IR (+1,2%), TVA à l'intérieur (+6,2%), droits d'enregistrement et timbre (+6,8%) et majorations de retard (-8,7%).
- 4- la baisse des recettes non fiscales de 27,8% en raison notamment de la diminution des recettes de monopoles (294 MDH contre 743 MDH), des versements des CST au budget général (312 MDH contre 620 MDH) et des fonds de concours (48 MDH contre 116 MDH), conjuguée à la hausse de la redevance gazoduc (482 MDH contre 317 MDH) et des recettes en atténuation de dépenses de la dette (177 MDH contre 116 MDH).

Au niveau des dépenses

- un taux d'engagement global des dépenses de 34% et un taux d'émission sur engagements de 67%, soit les mêmes niveaux un an auparavant ;
- des dépenses ordinaires émises en diminution de 0,9%, en raison de la baisse de 12,4% des charges en intérêts de la dette et de 0,2% des dépenses de biens et services, due à la hausse de 2,3% des dépenses de personnel et à la baisse de 2,9% des autres dépenses de biens et services, conjuguée à la hausse de 7,3% des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux et de 4,3% des émissions de la compensation.

Le montant global des remboursements de TVA a été de 1.875 MDH contre 1.757 MDH à fin mars 2017.

- des dépenses d'investissement émises en diminution de 11,5%, passant de 21,7 MMDH à fin mars 2017 à 19,2 MMDH à fin mars 2018, en raison de la baisse de 12,5% des dépenses des ministères et de 10,7% des charges communes.

Soldes du Trésor

Sur la base des recettes encaissées et des dépenses émises, l'exécution de la loi de finances fait ressortir :

- un solde ordinaire positif de 4,2 MMDH contre un solde positif de 5,2 MMDH un an auparavant ;
- un déficit du Trésor de 6,3 MMDH, compte tenu d'un solde positif de 8,8 MMDH dégagé par les comptes spéciaux du Trésor (CST) et les services de l'Etat gérés de manière autonome (SEGMA), contre un déficit du Trésor de 5,56 MMDH à fin mars 2017 compte tenu d'un solde positif de 10,9 MMDH dégagé par les CST et les SEGMA.

Les recettes des comptes spéciaux du Trésor tiennent compte de la rentrée de 147 MDH au titre des dons des pays du Conseil de Coopération du Golfe contre 213 MDH à fin mars 2017.

SITUATION DES CHARGES ET RESSOURCES DU TRESOR

(Hors TVA des collectivités territoriales)

En millions de dirhams

	Mars 2017	LF 2018	Mars 2018	Taux de réalisation	Variation en %
1- RECETTES ORDINAIRES	60 810	233 813	59 218	25%	-2,6%
1.1- Recettes fiscales⁽¹⁾ :	58 233	218 605	57 358	26%	-1,5%
<i>Impôts directs</i>	28 869	97 869	25 922	26%	-10,2%
<i>Impôts indirects</i>	21 682	93 471	22 899	24%	5,6%
<i>Droits de douane</i>	2 101	9 734	2 578	26%	22,7%
<i>Droits d'enregistrement et de timbre</i>	5 581	17 531	5 959	34%	6,8%
1.2- Recettes non fiscales :	2 577	15 208	1 860	12%	-27,8%
<i>Monopole et participations</i>	743	9 821	294	3%	-60,4%
<i>Domaine</i>	80	355	91	26%	13,8%
<i>Autres recettes⁽²⁾</i>	1 754	5 032	1 475	29%	-15,9%
2- DEPENSES ORDINAIRES⁽³⁾	55 586	223 027	55 059	25%	-0,9%
2.1- Biens et services :	45 033	174 996	45 112	26%	0,2%
<i>Personnel</i>	26 851	108 854	27 464	25%	2,3%
<i>Autres biens et services⁽³⁾</i>	18 182	66 142	17 648	27%	-2,9%
2.2- Intérêts de la dette :	6 619	27 112	5 799	21%	-12,4%
<i>Intérieure</i>	6 232	23 470	5 310	23%	-14,8%
<i>Extérieure</i>	387	3 642	489	13%	26,4%
2.3- Compensation⁽³⁾	2 419	13 719	2 522	18%	4,3%
2.4- Rembours. dégrèv. et restitut. fiscaux	1 515	7 200	1 626	23%	7,3%
3- SOLDE ORDINAIRE	5 224	10 786	4 159		
4- INVESTISSEMENT⁽³⁾	21 677	68 230	19 180	28%	-11,5%
5- SOLDE DES COMPTES SPECIAUX DU TRESOR	10 685	5 238	8 514		
6- SOLDE DES SEGMA	291	0	241		
7- DEFICIT/EXCEDENT GLOBAL⁽⁴⁾	-5 477	-52 206	-6 266		
8- VARIATION DES INSTANCES	-5 409	0	-6 736		
9- BESOIN / EXCEDENT DE FINANCEMENT	-10 886	-52 206	-13 002		
10- FINANCEMENT INTERIEUR :	12 518	31 332	15 709		
<i>Dont :</i>					
<i>Adjudications</i>	13 787		11 754		
<i>Dépôts au Trésor</i>	7 581		1 039		
<i>Compte courant à BAM</i>	-3 306		-127		
11- FINANCEMENT EXTERIEUR :	-1 632	20 874	-2 707		
<i>Tirages et dons</i>	857	26 107	167		
<i>Amortissement</i>	-2 489	-5 233	-2 874		

(1) les recettes fiscales sont présentées pour leur montant brut, compte non tenu du montant émis au titre des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux, conformément aux dispositions de l'article 14 de la loi organique relative à la loi de finances. Les remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux figurent parmi les dépenses de fonctionnement du budget général et les dépenses des CST concernés. En 2017, les recettes fiscales étaient présentées pour leur montant net, tenant compte des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux

(2) les autres recettes se composent des fonds de concours, des recettes en atténuation de dépenses, de la redevance gazoduc et des recettes diverses des différents ministères

(3) les dépenses sont présentées sur la base des émissions (ordonnances ou mandats visés par les comptables assignataires, conformément aux dispositions de l'article 32 de la loi organique relative à la loi de finances)

(4) tel qu'il ressort des recettes prévues et des crédits ouverts par la loi de finances pour l'année 2018

RECETTES ORDINAIRES

	Mars 2017	LF 2018	Mars 2018	Taux de réalisation	Variation en %
RECETTES FISCALES⁽¹⁾	58 233	218 605	57 358	26%	-1,5%
IMPÔTS DIRECTS	28 869	97 869	25 922	26%	-10,2%
<i>Taxe Professionnelle</i>	35	332	30	9%	-14,3%
<i>Impôt sur les Sociétés</i>	18 024	51 669	14 971	29%	-16,9%
<i>Impôt sur le Revenu</i>	10 397	41 848	10 520	25%	1,2%
<i>Taxe d'Habitation</i>	4	48	4	8%	0,0%
<i>Majorations de retard</i>	403	3 814	368	10%	-8,7%
<i>Autres⁽²⁾</i>	6	158	29	18%	
DROITS DE DOUANE	2 101	9 734	2 578	26%	22,7%
IMPÔTS INDIRECTS	21 682	93 471	22 899	24%	5,6%
TAXES INTERIEURES DE CONSOMMATION :	6 469	27 387	6 608	24%	2,2%
<i>Tabacs manufacturés</i>	2 277	9 552	2 505	26%	10,0%
<i>Produits énergétiques</i>	3 794	16 079	3 700	23%	-2,5%
<i>Autres</i>	398	1 756	403	23%	1,3%
TAXE SUR LA VALEUR AJOUTEE :	15 213	66 084	16 291	25%	7,1%
<i>à l'intérieur</i>	6 519	27 668	6 926	25%	6,2%
<i>à l'importation</i>	8 694	38 416	9 365	24%	7,7%
DROITS D'ENREGISTREMENT ET TIMBRE	5 581	17 531	5 959	34%	6,8%
RECETTES NON FISCALES	2 577	15 208	1 860	12%	-27,8%
<i>Domaine</i>	80	355	91	26%	13,8%
<i>Monopoles et participations</i>	743	9 821	294	3%	-60,4%
<i>Fonds de concours</i>	116	0	48		-58,6%
<i>Recettes en atténuation de dépenses de la dette</i>	116	1 122	177	16%	52,6%
<i>Redevance gazoduc</i>	317	1 210	482	40%	52,1%
<i>Recettes diverses⁽³⁾</i>	1 205	2 700	768	28%	-36,3%
TOTAL DES RECETTES ORDINAIRES	60 810	233 813	59 218	25%	-2,6%

(1) les recettes fiscales sont présentées pour leur montant brut, compte non tenu du montant émis au titre des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux, conformément aux dispositions de l'article 14 de la loi organique relative à la loi de finances. Les remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux figurent parmi les dépenses de fonctionnement du budget général et les dépenses des CST concernés. En 2017, les recettes fiscales étaient présentées pour leur montant net, tenant compte des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux

(2) les autres impôts directs se composent pour l'essentiel de la taxe de licence sur les débits de boissons

(3) les recettes diverses sont constituées des recettes des différents ministères notamment les amendes transactionnelles et forfaitaires, les droits de chancelleries, etc... A partir de 2016, les recettes diverses tiennent compte des versements de certains CST et SEGMA au budget général, en application des dispositions de la loi organique relative à la loi de finances qui interdit les versements entre SEGMA et entre SEGMA et CST (article 22), entre CST et entre CST et SEGMA (article 27). Des versements peuvent être effectués au profit du budget général à partir des SEGMA et des CST (articles 22 et 27).

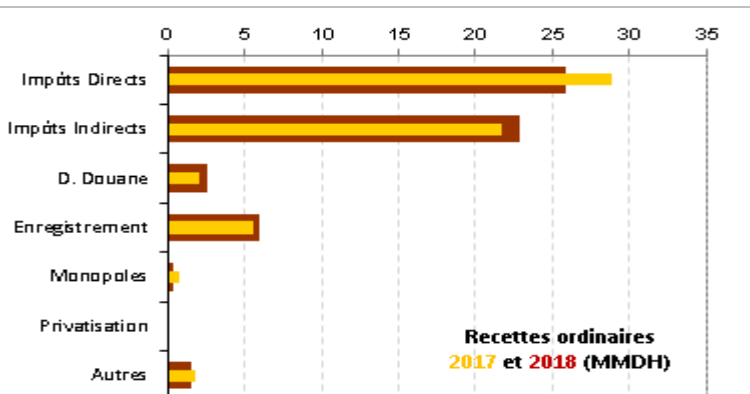
La situation des charges et ressources du Trésor arrêtée à fin mars 2018 laisse apparaître une diminution des recettes ordinaires de 2,6% et des dépenses ordinaires émises de 0,9%, dégageant ainsi un solde ordinaire positif de 4,2 MMDH.

Compte tenu d'un besoin de financement de 13 MMDH et d'un flux net négatif du financement extérieur de 2,7 MMDH, le Trésor a eu recours au financement intérieur pour un montant de 15,7 MMDH.

1-RECETTES ORDINAIRES

Les recettes ordinaires se sont établies à 59,2 MMDH contre 60,8 MMDH à fin mars 2017, en baisse de 2,6%.

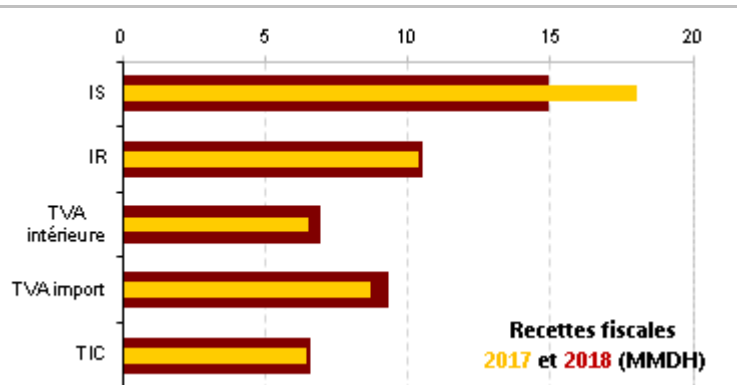
Ceci s'explique par la baisse des impôts directs de 10,2% et des recettes non fiscales de 27,8%, conjuguée à la hausse des droits de douane de 22,7%, des impôts indirects de 5,6% et des droits d'enregistrement et de timbre de 6,8%.



1.1- RECETTES FISCALES

Les recettes fiscales ont été de 57,4 MMDH contre 58,2 MMDH à fin mars 2017, en diminution de 1,5%.

L'évolution des recettes fiscales résulte de la hausse des recettes douanières de 7,2% et de la baisse de la fiscalité domestique de 5,3%.



1.1.1-RECETTES DOUANIERES

Les recettes douanières (droits de douane, TVA à l'importation et TIC sur les produits énergétiques) ont été de 15,6 MMDH à fin mars 2018 contre 14,6 MMDH un an auparavant, en hausse de 7,2% ou +1,1 MMDH par rapport à leur niveau à fin mars 2017.

- Droits de douane

Les recettes des droits de douane réalisées à fin mars 2018 ont atteint 2,6 MMDH contre 2,1 MMDH un an auparavant, soit une hausse de 22,7% ou +477 MDH.

- TVA à l'importation

Les recettes provenant de la TVA à l'importation se sont établies à 9,4 MMDH à fin mars 2018 contre 8,7 MMDH à fin mars 2017, enregistrant ainsi un accroissement de 7,7% ou +671 MDH.

La TVA sur les produits énergétiques a enregistré une hausse de 4,6% ou +68 MDH et celle sur les autres produits une augmentation de 8,5% ou +603 MDH.

- TIC sur les produits énergétiques

La TIC sur les produits énergétiques a atteint 3,7 MMDH contre 3,8 MMDH à fin mars 2017, en baisse de 2,5% par rapport à son niveau de fin mars 2017 ou -94 MDH.

1.1.2- FISCALITE DOMESTIQUE

Les recettes réalisées au titre de la fiscalité domestique se sont établies à 38,8 MMDH à fin mars 2018 contre 41 MMDH à fin mars 2017, soit une diminution de 5,3% ou -2,2 MMDH.

- Impôt sur les sociétés

Les recettes de l'impôt sur les sociétés ont été de 15 MMDH à fin mars 2018 contre 18 MMDH un an auparavant, en diminution de 16,9% ou -3,1 MMDH.

Cette baisse s'explique en grande partie par le bon comportement durant l'année 2016 des résultats du secteur financier, des sociétés pétrolières, de l'agence nationale de la conservation foncière, des cimenteries, des sucriers et des sociétés de télécommunications.

- Impôt sur le revenu

Les recettes de l'IR à fin mars 2018 ont enregistré une augmentation de 1,2% par rapport à leur niveau à fin mars 2017 (10,5 MMDH contre 10,4 MMDH), soit +123 MDH.

Les recettes de l'IR sur profits immobiliers ont connu un recul de 2,8% ou -29 MDH par rapport à leur niveau de 2017 (1.012 MDH contre 1.041 MDH).

Les recettes de l'IR prélevé par la Direction des Dépenses de Personnel (DDP) relevant de la Trésorerie Générale du Royaume (TGR), ont enregistré une hausse de 6,9%.

Recettes de l'Impôt sur le Revenu			
	Mars 2017	Mars 2018	Evolution en %
IR total	10 397	10 520	1,2%
dont IR prélevé par la DDP	1 990	2 127	6,9%

-TVA à l'intérieur

Les recettes générées par la TVA à l'intérieur à fin mars 2018 se sont établies à 6,9 MMDH contre 6,5 MMDH un an auparavant, soit une hausse de 6,2% ou +407 MDH.

Le montant global des remboursements de TVA a été de 1.819 MDH à fin mars 2018 contre 1.693 MDH à fin mars 2017. Les remboursements de TVA (1.819 MDH) sont imputés à raison de 70% au budget général, soit 1.272 MDH, et de 30% au compte d'affectation spéciale « Part des collectivités territoriales dans le produit de la TVA », soit 547 MDH.

- Droits d'enregistrement et de timbre

Les recettes provenant des droits d'enregistrement et du timbre ont été de 6 MMDH à fin mars 2018 contre 5,6 MMDH un an auparavant, soit une hausse de 6,8% ou +378 MDH.

-Autres impôts directs

Les autres impôts directs ont enregistré une diminution de 3,8% résultant principalement de la baisse de 8,7% des majorations de retard ou -35 MDH.

1.2-RECETTES NON FISCALES

Les recettes non fiscales se sont établies à 1,9 MMDH contre 2,6 MMDH un an auparavant, en baisse de 27,8% ou -717 MDH, en raison notamment de la diminution des recettes de monopole (294 MDH contre 743 MDH) et des fonds de concours (48 MDH contre 116 MDH), conjuguée à la hausse de la redevance gazoduc (482 MDH contre 317 MDH) et des recettes en atténuation des dépenses de la dette (177 MDH contre 116 MDH).

- Monopoles et participations

Les recettes des monopoles et participations ont été de 294 MDH à fin mars 2018 contre 743 MDH à fin mars 2017, en baisse de 60,4% ou -449 MDH.

Les recettes de monopoles à fin mars 2018 ont été versées par Bank Al-Maghrib (236 MDH contre 237 MDH) et l'ONDA (50 MDH contre 100 MDH).

Produit des monopoles et participations				
	2017	LF 2018	2018	Taux de réalis.
B.A.M	237	590	236	40%
I.A.M	0	1 460	0	0%
O.C.P	0	2 000	0	0%
ANCFCC	300	3 000	0	0%
C.D.G	0	200	0	0%
Autres	206	2 571	58	2%
TOTAL	743	9 821	294	3%

- Autres recettes non fiscales

Les autres recettes non fiscales ont enregistré une baisse de 15,9% provenant notamment de la diminution des versements des CST au budget général (312 MDH contre 620 MDH) et de la hausse de la redevance gazoduc (482 MDH contre 317 MDH).

Structure des recettes ordinaires

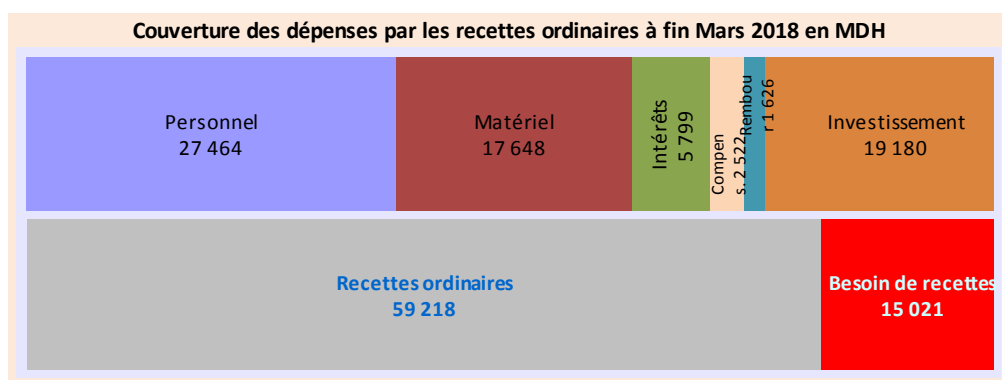
A fin mars 2018, les dix principales natures de recettes ci-après représentent 97,4% du total des recettes ordinaires. Avec des recettes de 16,3 MMDH, la TVA constitue la première source des recettes du budget de l'Etat.

Principales natures de recettes du budget général à fin Mars 2018

	Nature	Recettes ordinaires en millions DH	Evol en %	Structure
1	Taxe sur la valeur ajoutée	16 291	▲ 7,1%	27,5%
	- à l'importation	9 365	▲ 7,7%	15,8%
	- à l'intérieur	6 926	▲ 6,2%	11,7%
2	Impôt sur les sociétés	14 971	▼ 16,9%	25,3%
3	Impôt sur le revenu	10 520	▲ 1,2%	17,8%
4	Droits d'enregistrement	5 959	▲ 6,8%	10,1%
5	TIC prod. énergétiques	3 700	▼ 2,5%	6,2%
6	Droits de douane	2 578	▲ 22,7%	4,4%
7	TIC tabacs manufacturés	2 505	▲ 10,0%	4,2%
8	Redevance gazoduc	482	▲ 52,1%	0,8%
9	Majorations de retard	386	▼ 4,2%	0,7%
10	Monopoles	294	▼ 60,4%	0,5%

Couverture des dépenses par les recettes ordinaires

A fin mars 2018, le taux de couverture des dépenses ordinaires par les recettes ordinaires a été de 107,6% contre 109,4% un an auparavant. Ainsi, à fin mars 2018, 46,4% de ces recettes ont été consacrées aux dépenses de personnel, 29,8% aux dépenses de matériel, 9,8% aux intérêts de la dette, 4,3% aux émissions de la compensation et 2,7% aux remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux.



Ainsi, une partie des dépenses émises au titre du budget de l'Etat a été financée principalement par le recours à l'emprunt.

2- DEPENSES

Sur la base des émissions (ordonnances ou mandats visés), l'exécution des dépenses de l'Etat se présente comme suit :

2.1- ENGAGEMENTS

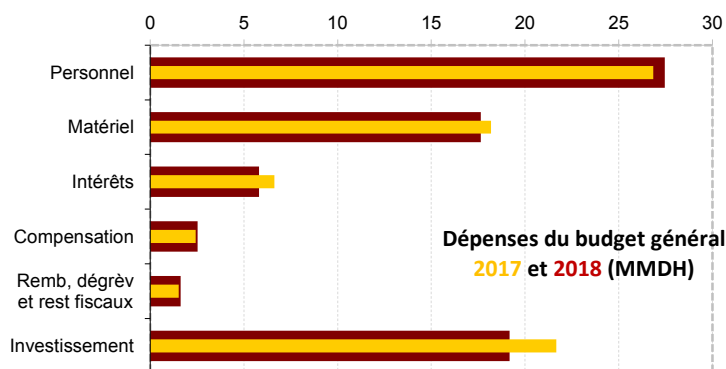
A fin mars 2018, les engagements de dépenses, y compris celles non soumises au visa préalable d'engagement, se sont élevés à 147,1 MMDH, représentant un taux global d'engagement de 34%, soit le même niveau à fin mars 2017. Le taux d'émission sur engagements a été de 67%, soit le même niveau un an auparavant.

	Situation des engagements ^(*) de dépenses 2018				
	Crédits disponibles	Engagements	Emissions	Taux d'engagement	Taux d'émission sur engagement
	1	2	3	(2) / (1)	(3) / (2)
Fonctionnement	195 915	67 288	49 260	34%	73%
Investissement	74 765	28 915	19 180	39%	66%
C.S.T	101 943	39 086	18 240	38%	47%
SEGMA	2 662	634	130	24%	21%
Dette	61 844	11 221	11 221	18%	100%
TOTAL	437 129	147 144	98 031	34%	67%

(*) Intégrant des émissions non soumises à engagement (personnel, dette, ...)

2.2- DEPENSES DU BUDGET GENERAL

Les dépenses émises au titre du budget général ont été de 79,7 MMDH à fin mars 2018, en diminution de 9,7% par rapport à leur niveau à fin mars 2017, en raison du recul de 36,2% des charges de la dette budgétisée¹, de 11,5% des dépenses d'investissement et de la hausse de 0,6% des dépenses de fonctionnement.



DEPENSES EMISES AU TITRE DU BUDGET GENERAL					
	2017	LF 2018	2018	Réalisé	Variation
Fonctionnement	48 967	195 915	49 260	25%	0,6%
Investissement	21 677	68 230	19 180	28%	-11,5%
Dette	17 596	61 844	11 221	18%	-36,2%
TOTAL	88 240	325 989	79 661	24%	-9,7%

La diminution des charges de la dette budgétisée s'explique par le recul de 50,6% des remboursements du principal (5,4 MMDH contre 11 MMDH) et de 12,4% des intérêts de la dette (5,8 MMDH contre 6,6 MMDH).

2.2.1- FONCTIONNEMENT

Les dépenses de fonctionnement émises se sont établies à 49,3 MMDH, dont 27,5 MMDH ont concerné les traitements et salaires qui enregistrent une hausse de 2,3%. Les dépenses de matériel ont reculé de 2,8% (13 MMDH contre 13,3 MMDH) et les charges communes de 0,7% (7,2 MMDH contre 7,3 MMDH).

La part du budget général dans les remboursements, dégrèvements et restitutions a augmenté de 7,3% en raison notamment de la hausse des remboursements de la TVA à l'intérieur (1.272 MDH contre 1.185 MDH).

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DU BUDGET GENERAL					
	2017	LF 2018	2018	Réalisé	Variation
Personnel	26 851	108 854	27 464	25%	2,3%
Matériel	13 335	41 537	12 958	31%	-2,8%
Charges communes	7 266	36 624	7 212	20%	-0,7%
dont compensation	2 419	13 719	2 522	18%	4,3%
Dépenses imprévues		1 700			
Remb, dégr, rest fiscaux	1 515	7 200	1 626		7,3%
TOTAL	48 967	195 915	49 260	25%	0,6%

Dépenses de personnel

Les salaires servis par la TGR à fin mars 2018 se sont établis à 27,5 MMDH contre 26,9 MMDH, en hausse de 2,3% par rapport à leur niveau de fin mars 2017 ou +630 MDH. Les salaires servis par la DDP ont été de 22,9 MMDH, en hausse de 3%, en raison de l'augmentation de la masse salariale structurelle de 0,4% et des rappels de 207,8%.

Autres biens et services

Les émissions au titre des autres biens et services ont été de 17,6 MMDH, en baisse de 2,9% par rapport à leur niveau de fin mars 2017 ou -534 MDH. Ces dépenses tiennent compte des transferts au profit de la Caisse Marocaine des Retraites (2,7 MMDH contre 2,6 MMDH), aux divers établissements et entreprises publics (6,3 MMDH contre 6,7 MMDH) et aux comptes spéciaux du Trésor (731 MDH contre 722 MDH).

Intérêts de la dette

Les charges en intérêts de la dette ont été de 5,8 MMDH à fin mars 2018 contre 6,6 MMDH à fin mars 2017, en baisse de 12,4% ou -820 MDH. Cette diminution s'explique par le recul des charges en intérêts de la dette intérieure de 14,8% (5,3 MMDH contre 6,2 MMDH) et par la hausse de 26,4% de celles de la dette extérieure (489 MDH contre 387 MDH).

¹ Dette dont la maturité est égale ou supérieure à 5 ans

La diminution des intérêts de la dette intérieure est due pour l'essentiel à une échéance de 653 MDH qui devait être payée le samedi 31 mars et qui n'a été réglée que le lundi 2 avril 2018.

Compensation

A fin mars 2018, les émissions de dépenses au titre de la compensation ont été de 2,5 MMDH contre 2,4 MMDH un an auparavant, en hausse de 4,3% ou +103 MDH.

Remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux

Les remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux, représentant la part imputée au budget général, ont été de 1.626 MDH contre 1.515 MDH, en hausse de 7,3% ou +111 MDH. Cette augmentation s'explique en grande partie par l'augmentation des remboursements, dégrèvements et restitutions au titre de la fiscalité domestique (1.421 MDH contre 1.385 MDH) en raison de la hausse des remboursements de la TVA à l'intérieur (1.272 MDH contre 1.185 MDH).

Remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux					
	2017	LF 2018	2018	Réalisé	Variation
1- Fiscalité domestique	1 385	7 000	1 421	20,3%	2,6%
Impôt sur les sociétés	179	500	106	21,2%	-40,8%
Impôt sur le revenu	8	100	15	15,0%	87,5%
TVA intérieure	1 185	6 280	1 272	20,3%	7,3%
Majorations de retard	13	100	28	28,0%	115,4%
Droits d'enreg. et timbre	0	10	0		
Autres	0	10	0		
2- Fiscalité douanière	130	200	205	102,3%	57,4%
Droits d'importation	43	46	52	112,6%	20,5%
TIC prod. énergétiques	41	39	78	200,5%	90,7%
TIC tabacs manufacturés	0	2	28		
Autres TIC	1	4	8	201,0%	704,0%
TVA à l'importation	45	53	39	73,6%	-13,3%
Autres	0	56	0		
TOTAL	1 515	7 200	1 626	22,6%	7,3%

SOLDE ORDINAIRE

Sur la base des recettes encaissées et des dépenses émises, le solde ordinaire enregistré à fin mars 2018 a été positif pour 4,2 MMDH contre un solde ordinaire positif de 5,2 MMDH un an auparavant.

2.2.2- INVESTISSEMENT

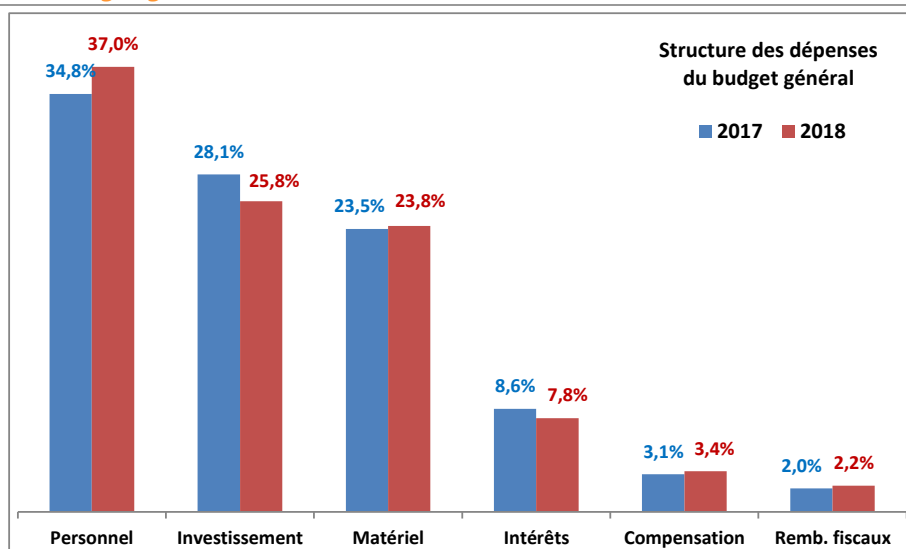
Les dépenses d'investissement émises au titre du budget général se sont établies à 19,2 MMDH à fin mars 2018 contre 21,7 MMDH un an auparavant, en baisse de 11,5% ou -2,5 MMDH, suite à la diminution des dépenses des ministères de 12,5% et des charges communes de 10,7%.

Les dépenses d'investissement tiennent compte du versement aux comptes spéciaux du Trésor d'un montant de 9,6 MMDH contre 10,6 MMDH un an auparavant.

DEPENSES D'INVESTISSEMENT DU BUDGET GENERAL					
	2017	LF 2018	2018	Réalisé	Var %
Investissement total :	21 677	68 230	19 180	28%	-11,5%
1- Ministères	10 235	48 787	8 959	18%	-12,5%
2- Charges communes :	11 442	19 443	10 221	53%	-10,7%
- Concours divers	10 618	14 684	9 594	65%	-9,6%
- Ristournes d'intérêts	14	230	5	2%	-64,3%
- Autres	810	4 529	622	14%	-23,2%

Structure des dépenses émises au titre du budget général

L'évolution de la structure des dépenses du budget général entre fin mars 2017 et fin mars 2018 fait ressortir une hausse de la part des dépenses de personnel, de matériel, de la compensation et des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux, conjuguée à une baisse de la part des dépenses d'investissement et des intérêts de la dette.



3- COMPTES SPECIAUX DU TRESOR

Les recettes des comptes spéciaux du Trésor ont atteint 26,8 MMDH. Ces recettes tiennent compte des transferts reçus des charges communes du budget général d'investissement pour 9,6 MMDH et de la rentrée de 147 MDH au titre des dons des pays du Golfe.

Les dépenses émises ont été de 18,2 MMDH. Elles intègrent la part imputée aux CST au titre des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux pour 577 MDH.

Le solde de l'ensemble des comptes spéciaux du Trésor s'élève à 8,5 MMDH.

	RECETTES			DEPENSES			Solde 2018
	2017	LF 2018	2018	2017	LF 2018	2018	
C.A.S	15 251	72 824	14 837	11 529	65 580	11 431	3 406
TVA des Coll.Terr.	6 520	28 322	6 982	7 634	28 322	7 116	-134
Part régions (IS, IR)	1 517	6 275	1 465	508	6 275	1 655	-190
I.N.D.H	928	3 096	0	119	3 096	121	-121
Soutien prix. prd.alim.	96	600	61	0	600	0	61
F.S. Routier	329	2 700	526	0	2 700	0	526
F.D. Agricole	883	3 000	1 152	1 036	3 000	617	535
Emploi domanial	302	1 040	373	342	1 040	117	256
Lutte contre chômage	429	1 200	545	310	1 200	295	250
Dons des pays du CCG	213	7 000	147	26	0	26	121
Appui Cohés. Social	278	3 000	108	83	3 000	830	-722
F.S. Habitat	343	2 000	179	53	2 000	0	179
Dévelop. Sport	660	800	472	49	800	52	420
Autres CAS	2 753	13 791	2 827	1 369	13 547	602	2 225
C. Dép. Dotation(*)	11 523	10 801	11 913	4 443	10 801	6 779	5 134
Autres C.S.T	3	174	4	120	2 180	30	-26
TOTAL	26 777	83 799	26 754	16 092	78 561	18 240	8 514

Les dépenses des CST tiennent compte des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux

(*) Comptes de dépenses sur dotation

4- SERVICES DE L'ETAT GERES DE MANIERE AUTONOME

A fin mars 2018, les recettes des services de l'Etat gérés de manière autonome ont été de 371 MDH contre 505 MDH à fin mars 2017, en baisse de 26,5%.

Les dépenses émises ont été de 130 MDH contre 214 MDH un an auparavant, en diminution de 39,3%.

	Services de l'Etat gérés de manière autonome				
	2017	LF 2018	2018	Réalisé	Variation
Exploitation :	360	0	203		-43,6%
Recettes	421	2 022	326	16%	-22,6%
Dépenses	61	2 022	123	6%	101,6%
Equipement :	-69	0	38		-155,1%
Recettes	84	797	45	6%	-46,4%
Dépenses	153	797	7	1%	-95,4%

TAUX DE REALISATION DES PREVISIONS

A fin mars 2018, les recettes ordinaires ont été réalisées à hauteur de 25,3% des prévisions, les dépenses ordinaires ont été exécutées pour 24,7% et les dépenses d'investissement ont été émises pour 28,1%.

Réalisation des prévisions de la loi de finances 2018 en MDH

	LF 2018	Mars 2018	Taux de réalisation	Restes à réaliser
1- RECETTES ORDINAIRES	<u>233 813</u>	<u>59 218</u>	<u>25,3%</u>	<u>174 595</u>
1.1- Recettes fiscales :	218 605	57 358	26,2%	161 247
<i>Impôts directs</i>	97 869	25 922	26,5%	71 947
<i>Impôt sur les sociétés</i>	51 669	14 971	29,0%	36 698
<i>Impôt sur le revenu</i>	41 848	10 520	25,1%	31 328
<i>Impôts indirects</i>	93 471	22 899	24,5%	70 572
<i>TVA à l'intérieur</i>	27 668	6 926	25,0%	20 742
<i>TVA à l'importation</i>	38 416	9 365	24,4%	29 051
<i>Taxes intérieures de consommation</i>	27 387	6 608	24,1%	20 779
<i>Droits de douane</i>	9 734	2 578	26,5%	7 156
<i>Droits d'enregistrement et de timbre</i>	17 531	5 959	34,0%	11 572
1.2- Recettes non fiscales :	15 208	1 860	12,2%	13 348
<i>Monopole et participations</i>	9 821	294	3,0%	9 527
<i>Domaine</i>	355	91	25,6%	264
<i>Autres recettes</i>	5 032	1 475	29,3%	3 557
2- DEPENSES ORDINAIRES	<u>223 027</u>	<u>55 059</u>	<u>24,7%</u>	<u>167 968</u>
2.1- Biens et services :	174 996	45 112	25,8%	129 884
<i>Personnel</i>	108 854	27 464	25,2%	81 390
<i>Autres biens et services</i>	66 142	17 648	26,7%	48 494
2.2- Intérêts de la dette :	27 112	5 799	21,4%	21 313
<i>Intérieure</i>	23 470	5 310	22,6%	18 160
<i>Extérieure</i>	3 642	489	13,4%	3 153
2.3- Compensation	13 719	2 522	18,4%	11 197
2.4- Rembours, dégrèvements et restitutions fiscales	7 200	1 626	22,6%	5 574
3- INVESTISSEMENT	68 230	19 180	28,1%	49 050

DEFICIT / EXCEDENT DU TRESOR

Sur la base des recettes encaissées et des dépenses émises, la situation des charges et ressources du Trésor dégage un déficit budgétaire de 6,3 MMDH à fin mars 2018, contre un déficit budgétaire de 5,5 MMDH un an auparavant.

ORDRES DE PAIEMENT EN INSTANCE DE VISA ET DE REGLEMENT

Le montant des ordres de paiement en cours de visa et de règlement a été de 472 MDH à fin mars 2018 contre 7,2 MMDH à fin décembre 2017, soit une diminution de 6,7 MMDH.

5- FINANCEMENT

Compte tenu d'un besoin de financement de 13 MMDH contre un besoin de financement de 10,9 MMDH à fin mars 2017 et d'un flux net négatif de 2,7 MMDH du financement extérieur contre un flux net négatif de 1,6 MMDH un an auparavant, le Trésor a eu recours au financement intérieur pour un montant de 15,7 MMDH contre 12,5 MMDH à fin mars 2017.

FINANCEMENT EXTERIEUR

A fin mars 2018, le financement extérieur a été négatif de 2,7 MMDH. Les remboursements du principal de la dette extérieure ont atteint 2,9 MMDH et les tirages ont été de 167 MDH.

FINANCEMENT INTERIEUR

Le financement intérieur résulte notamment :

- du recours au marché des adjudications pour un montant net de 11,8 MMDH contre 13,8 MMDH un an auparavant ;
- de la hausse des dépôts au Trésor de 1 MMDH contre 7,6 MMDH à fin mars 2017 ;
- et de la reconstitution des disponibilités du Trésor auprès de Bank Al-Maghrib pour 127 MDH contre 3,3 MMDH à fin mars 2017.

Dépôts au trésor

Les dépôts au Trésor ont été de 65,7 MMDH à fin mars 2018, en augmentation de 1 MMDH par rapport à leur niveau de fin décembre 2017.

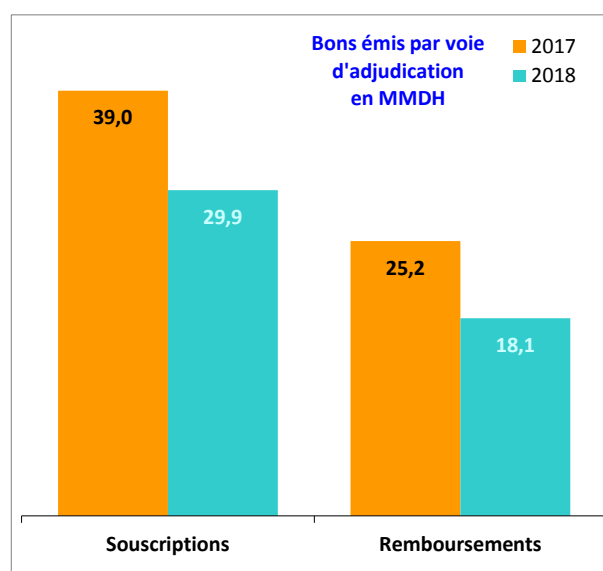
Disponibilités du Trésor

Les disponibilités du Trésor auprès de Bank Al-Maghrib ont été de 2 MMDH à fin mars 2018 contre 1,9 MMDH en début d'exercice, compte tenu de placements pour 2,1 MMDH effectués en mars 2018 et dont le remboursement n'intervient qu'en avril.

Dettes intérieure

S'élevant à 533,8 MMDH, l'encours de la dette intérieure est en hausse de 2,7% par rapport à son niveau à fin décembre 2017. Ceci s'explique par le recours du Trésor au marché des adjudications pour un montant net de 11,8 MMDH, résultant de souscriptions pour 29,9 MMDH et de remboursements pour 18,1 MMDH contre un recours pour un montant net de 13,8 MMDH un an auparavant, résultant de souscriptions pour 39 MMDH et de remboursements pour 25,2 MMDH.

Encours de la dette intérieure					
	2017	Souscrip.	Rembour.	2018	Var %
Adjudications	516 707	29 883	18 129	528 460	2,3%
13 semaines	418	511,0	417,7	511	
26 semaines	1 165	100,0	765,4	500	
52 semaines	24 693	6 873,1	9 079,5	22 486	
2 ans	51 012	10 154,0	4 032,8	57 133	
5 ans	140 581	8 047,9	3 266,0	145 363	
10 ans	98 240	3 316,5	0,0	101 556	
15 ans	123 665	880,2	567,7	123 977	
20 ans	56 977	0,0	0,0	56 977	
30 ans	19 958	0,0	0,0	19 958	
Autres	2 919	2 817	409	5 327	82,5%
Total	519 626	32 700	18 538	533 787	2,7%



Opérations de la gestion active de la dette intérieure

A fin mars 2018 et dans le cadre de la gestion active de la dette intérieure, le Trésor a procédé à des opérations d'échange de bons, en vue de réajuster le profil de la dette.

Ces opérations ont porté sur un montant global de 7,2 MMDH.

Maturités	Echanges	
	Remboursés	Emis
52 semaines	3 340,0	
2 ans	45,0	
5 ans	3 266,0	5 386,0
10 ans		2 076,4
15 ans	567,7	
Total	7 218,7	7 462,4